



“PEOPLE MAKE OUR NAME”

Une *tag line* qui traduit l'impact qu'ont pu avoir les hommes et les femmes dans la trajectoire de Gattefossé depuis plus de 140 ans. Une histoire familiale qui repose sur le profond attachement de nos fondateurs à l'innovation, à la qualité de service et au développement durable. Un attachement à des valeurs fortes en matière d'éthique et de responsabilité sociale qui fonde la culture de notre entreprise et participe à la réussite du groupe sur le long terme. Pour pérenniser notre développement, il est essentiel de veiller à ce que nos pratiques soient conformes aux standards les plus élevés d'intégrité, de responsabilité et de respect de tous nos partenaires. Un respect traduit par des engagements concrets de responsabilité, *via* notre **Charte d'Achat Responsable** et notre **Charte Ethique**. Mais également un engagement fort vis-à-vis du Respect des Droits de l'Homme que nous partageons au sein de notre sphère d'influence.

RESPECT DES PRINCIPES DES DROITS DE L'HOMME

Gattefossé est attaché à respecter et promouvoir les Droits de l'Homme en se référant à :

- La **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** du 10 décembre 1948
- La **Charte internationale des droits de l'homme**
- Aux **Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme** de 2011 (UNGPs)
- La **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones** de 2017 (UNDRIP)
- Les recommandations et conventions fondamentales de l'**OIT**

En tant que groupe international, Gattefossé est particulièrement vigilants aux questions couvertes par les **Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail** :

- **L'interdiction de toute formes de travail des enfants et de travail forcé**
- **Le droit à la liberté d'association et à la négociation collective**
- **La promotion de la diversité et des droits de la femme**
- **Le respect du droit des peuples de disposer de leurs ressources naturelles et au droit à la santé**
- **Des conditions de travail justes et équitables**
- **Le respect de la dignité, de la diversité et la lutte contre les discriminations**
- **La santé et la sécurité au travail**

RESPECT DES LOIS ET DES COUTUMES LOCALES

Gattefossé est présent dans un grand nombre de pays, représentant autant de cultures, de lois et de régimes politiques différents. Que ce soit en tant qu'entreprise ou en tant qu'individu, le respect des lois, des réglementations et des traditions culturelles et sociales des pays dans lesquels Gattefossé opère est fondamental. Il peut y avoir des cas où les indications de notre Charte Ethique sont en contradiction avec la loi ou les coutumes locales d'un pays donné. Si tel est le cas, lorsque la législation ou les coutumes locales imposent des normes plus strictes que celles énoncées dans cette déclaration, la législation et les coutumes locales doivent toujours s'appliquer. Si, au contraire, notre Charte Ethique a adopté un degré d'exigence plus élevé que les coutumes locales, les principes de celle-ci doivent s'imposer, à moins que cela ne conduise à une activité illégale.

RESPECT SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAINE DE VALEURS

Afin de respecter ces principes, Gattefossé a inscrit la question des **Droits de l'Homme** et des recommandations de l'**Organisation Internationale du Travail** dans ses interactions avec les différentes parties prenantes de son secteur d'activité :

- **Collaborateurs** : Gattefossé promeut et respecte la dignité et les droits de ses collaborateurs par l'application d'une politique de ressources humaines engagée et responsable et la diffusion à l'ensemble des collaborateurs de sa **Charte Ethique**. L'éthique concerne le comportement de tous les collaborateurs du Groupe Gattefossé, partout dans le monde, à tous les niveaux de l'entreprise, sans exception. Elle concerne l'ensemble des activités de Gattefossé, de la

recherche, l'innovation et conception des produits à leur production et à leur commercialisation, des ressources humaines aux opérations, de l'administration et de la finance au développement durable, de la communication aux affaires publiques et au digital. Chacun des collaborateurs, en tant qu'ambassadeur et membre de la communauté Gattefossé se doit de prendre l'engagement de respecter ces principes, dans l'esprit et dans la lettre.

- **Partenaires commerciaux** : Les partenaires (fabricants, fournisseurs, prestataires de services, etc.) jouent un rôle clé dans le succès de l'entreprise. Gattefossé est fier de traiter avec les fournisseurs de manière mutuellement complémentaire et ouverte. Ces relations reposent sur les principes d'impartialité, d'équité et de loyauté. Conformément au code de conduite interne de Gattefossé, la **Charte d'achat responsable** du groupe décrit ses engagements en matière de RSE envers les partenaires, ainsi que ses attentes. Un respect de cette charte est demandé par Gattefossé afin de s'assurer que ses partenaires commerciaux, où qu'ils soient installés, respectent les lois et réglementations relatives aux droits de l'homme et / ou de lutte contre la corruption.
- **Clients** : Gattefossé s'emploie à fournir à ses clients dans le monde entier, toute l'assistance et toutes les ressources dont ils ont besoin pour élaborer des produits efficaces, répondant aux exigences des consommateurs et conformes à la réglementation en vigueur dans les territoires où ils sont commercialisés. Une relation basée sur la confiance et l'honnêteté. Gattefossé attend donc de ses clients un respect des normes relatives aux Droits de l'Homme dans leurs activités respectives.
- **Populations locales** : Gattefossé promeut les normes les plus élevées en matière de conduite des affaires, y compris en ce qui concerne les actions destinées à prévenir la corruption et le blanchiment de l'argent. La corruption est inacceptable et ne correspond pas à l'esprit Gattefossé. Cela nuit aux communautés dans lesquelles l'entreprise exerce ses activités et à la société dans son ensemble. Des communautés avec qui nous travaillons main dans la main pour la sélection de nos matières premières. Nous nous sommes engagés à assurer le droit d'accès des populations locales à leurs terres, ressources naturelles, et à respecter leurs connaissances traditionnelles. Un engagement systématiquement pris en compte pendant le processus de sélection de nos ingrédients naturels.

VERS UN MOUVEMENT DE PROGRÈS PERMANENT

Notre engagement de respect des principes des Droits de l'Homme présent dans la Charte éthique se doit d'évoluer en continue afin de s'adapter aux mutations rapides de notre environnement. Gattefossé se réserve donc le droit de modifier son contenu à tout moment, et celui de prendre toute mesure qu'il jugera appropriée dans une situation donnée, sous réserve de ne pas contrevenir aux principes éthiques du groupe.

Gattefossé fournit à ses collaborateurs, fournisseurs, clients et autre parties prenantes, l'adresse e-mail suivante pour tout échange lié à l'éthique : ethics@gattefosse.com. Une adresse consultée uniquement par le Directeur Général du groupe Gattefossé (et son assistant(e)).

Tout collaborateur (ou partie prenante) lanceur d'alerte, lorsqu'il agit de manière désintéressée et de bonne foi concernant des faits dont il a eu personnellement connaissance, bénéficie d'une protection et ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une quelconque mesure discriminatoire directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération ou de promotion professionnelle.

Gattefossé garantit la confidentialité de l'auteur du signalement, des faits et des personnes visées.